



Protection chimique

JERSETTE 307

Contact fréquent | port continu



Confort exceptionnel et finesse du toucher en milieu peu agressif

AVANTAGES SPÉCIFIQUES



Confort

- Confort exceptionnel : finesse du support textile, forme anatomique
- Précision du toucher et bonne préhension



Qualité garantie

- Sans silicone pour éviter les traces et les défauts avant la peinture



Protéger l'environnement

- Emballage individuel optimisé afin de limiter les déchets plastiques
- Matériaux recyclés dans l'emballage: 30 %

INDUSTRIES

- Collectivités (Nettoyage)
- Collectivités (Interventions Techniques)

APPLICATIONS

- Manipulation de détergents ménagers
- Petits travaux de maintenance générale

EN388



2120X

EN407



X1XXXX

CATÉGORIE 2



DEXTERITÉ

EN ISO 21420:
5/5



Protection chimique

JERSETTE 307

Contact fréquent | port continu

(LÉGENDES)

EN388		DANGERS MÉCANIQUES	
		NIVEAUX DE PERFORMANCE (X = NON TESTÉ)	
2	1	2	0 X
0-4	0-5	0-4	0-4 A-F P
			Protection contre les chocs (optionnel)
			Résistance à la coupure selon ISO 13997
			Résistance à la perforation
			Résistance au déchirement
			Résistance à la coupure
			Résistance à l'abrasion

EN407		DANGERS THERMIQUES (CHALEUR ET FEU)	
		NIVEAUX DE PERFORMANCE (X = NON TESTÉ)	
X	1	X	X X X
0-4	0-4	0-4	0-4 0-4 0-4
			Résistance aux grosses projections de métal en fusion
			Petites projections de métal fondu
			Résistance à la chaleur radiante
			Résistance à la chaleur convective
			Résistance à la chaleur de contact
			Propagation de flamme

(DÉTAILS PRODUIT)

Finition intérieure	Support Textile
Finition extérieure	Granitée
Matière	Latex naturel
Caractéristique manchette	Bord festonné
Couleur	Mauve
Longueur (cm)	31
Epaisseur (mm)	0.75
Tailles Europe	6 7 8 9

(DÉTAILS LOGISTIQUES)

Conditionnement	1 paire/sachet 5 paires/boîte 50 paires/carton
-----------------	--

(LÉGISLATION)

- Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).
- Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).
- Attestations UE de type: 0075/014/162/12/18/2875
- Délivré par l'organisme agréé nr: 0075 CTC - 4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon Cedex 07- FRANCE